

Rapport d'activités 2017

MAISON DE L'URBANISME DU HAINAUT



Espace Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut

rue de Montigny, 29 à 6000 Charleroi
Tél. : 071/300.300 – Fax : 071/509.678

mu@espace-environnement.be

www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/

www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation,
Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

Table des matières

I. Structuration de la mission.....	2
1. <i>Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions</i>	2
2. <i>Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL</i>	2
3. <i>Objectifs et outils</i>	2
4. <i>Territoire d'action</i>	2
5. <i>Nos partenaires</i>	3
6. <i>Nos publics-cibles</i>	3
7. <i>L'équipe de travail</i>	4
8. <i>Les personnes-ressources</i>	4
II. Les activités réalisées en 2017	5
1. <i>L'information et le conseil</i>	5
<i>Bilan 2017</i>	6
2. <i>L'accompagnement des personnes et des consultations publiques – Le soutien à la consultation et à la concertation</i>	10
<i>Les demandes traitées en 2017</i>	11
3. <i>La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes</i>	12
<i>Les actions menées en 2017</i>	13
4. <i>Éducation – Formation – Expertise</i>	15
5. <i>Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme</i>	19
III. Annexes	20
1. <i>L'information et le conseil</i>	20
2. <i>L'accompagnement des personnes et des consultations publiques – Le soutien à la consultation et à la concertation</i>	20
3. <i>La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes</i>	20
4. <i>Éducation – Formation – Expertise</i>	20

I. Structuration de la mission

1. Les Maisons de l'urbanisme : contexte et missions

Le concept et le cadre institutionnel des « Maisons de l'urbanisme » ont été définis par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (Titre 1er livre IV, art. 256/1 à 256/5), modifié en mai 2002 et en mai 2008 par arrêtés du Gouvernement wallon fixant les conditions dans lesquelles les Maisons de l'urbanisme peuvent être agréées et subventionnées. Ces conditions sont maintenant fixées dans le Code de Développement Territorial.

L'article R-I-12-5 du CoDT circonscrit les missions des Maisons de l'urbanisme et les publics visés.

« Les Maisons de l'urbanisme sensibilisent et informent les citoyens, débattent et communiquent toute matière ayant trait directement aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition du cadre de vie.

Les Maisons réalisent ces missions par l'organisation d'activités à caractère permanent ou occasionnel. Ces activités s'ouvrent au public le plus large et favorisent les échanges avec les professionnels du secteur ».

2. Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL

Depuis 1987, Espace Environnement propose et concrétise un programme d'activités qui a pour titre «Maison de l'urbanisme ». Un arrêté ministériel du 27 mai 2004 a agréé l'ASBL Espace Environnement en tant que Maison de l'urbanisme pour une durée de cinq ans sur la base des dispositions légales précitées. L'agrément a été renouvelé par arrêté ministériel de 2009 à 2013 et par arrêté ministériel prenant cours le 1^{er} janvier 2014 pour une nouvelle durée de 5 ans.

L'ensemble des missions et actions menées par les équipes interdisciplinaires d'Espace Environnement permet des synergies intéressantes dans l'information, le conseil, la sensibilisation et la formation apportés aux citoyens, dans le respect du développement durable global.

3. Objectifs et outils

L'objectif majeur des Maisons de l'urbanisme est de permettre à un maximum de citoyens de participer, en toute connaissance de cause, à l'aménagement local ou régional du territoire dans le respect nécessaire d'une gestion durable à long terme.

Pour que cette participation soit à la fois effective mais aussi objective, voire créative, il est indispensable de les guider, de favoriser leur réflexion et la qualité de leur argumentaire et de leur prise de parole.

C'est dans ce sens que nous développons nos activités, à commencer par *l'information*, claire et objective, niveau indispensable de la participation positive ; ensuite, *la sensibilisation* à ces matières à enjeu collectif et, pour des publics plus avertis et appelés à remettre des avis, tels les membres des CCATM, *la formation*.

Pour atteindre ces objectifs, des outils variés sont mis en œuvre afin de couvrir toutes les actions, depuis l'information et le conseil de base jusqu'à la concertation, la sensibilisation et la formation des acteurs.

4. Territoire d'action

- > L'ensemble de la Wallonie pour les permanences, les fiches-conseil accessibles via Internet, la feuille d'information et l'accessibilité au centre de documentation.
- > Le Hainaut, essentiellement pour les autres actions.

5. Nos partenaires

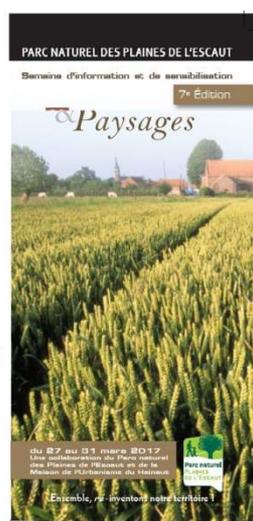
Le réseau des Maisons de l'urbanisme

Le réseau des Maisons de l'urbanisme a été créé pour garantir l'efficacité et la cohérence de toutes les initiatives et spécificités de chacune des Maisons de l'urbanisme reconnues en Wallonie.

À ce titre, chaque Maison de l'urbanisme peut faire bénéficier l'ensemble du réseau de ses services. Des actions sont ainsi réalisées en partenariat.

D'autres partenariats

- > En premier lieu, la Wallonie et les communes de la Province de Hainaut : élus, techniciens et membres des CCATM.
- > Les associations et comités d'habitants, par l'organisation ou la participation à différents débats, colloques, actions de sensibilisation et cycles de formation.
- > Des établissements scolaires : facultés d'Architecture et d'Urbanisme, Hautes Ecoles, organismes d'éducation permanente ou de remise à niveau scolaire.
- > Et, de manière privilégiée, la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons et les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays. Situés dans la partie occidentale du Hainaut, ces organismes permettent un relais plus aisé avec les communes de cette zone.



Evolution de la Porte Ouest à Charleroi :
des étudiants en Architecture du Paysage proposent leurs visions

La Maison de l'urbanisme de Hainaut vous invite au vernissage de l'exposition de travaux d'étudiants en Architecture du Paysage, dans les locaux d'Espace Environnement, 29 rue de Montigny à Charleroi

Le vendredi 19 mai 2017
à partir de 18h.

Réservation souhaitée au 071/300.300 ou ajalonne@espace-environnement.be

Exposition accessible du 22 mai au 2 juin, les jours ouvrables de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Travaux réalisés dans l'atelier de projet de Julie Martineau et Axel Demonty par les étudiants de 1^{er} Master Architecte du Paysage, formation organisée en co-diplomation par trois institutions [Gembloux Agro-Bio Tech](#), [FISla Gembloux](#), et la [Faculté d'Architecture La Cambre-Horta](#).

6. Nos publics-cibles

Les publics touchés par les actions de la Maison de l'urbanisme sont variés : les citoyens, les représentants des CCATM, le milieu associatif, des enseignants, des étudiants, les élus et les techniciens des communes et, dans une moindre mesure, les professionnels de l'Aménagement du Territoire, plus directement informés par leur structure professionnelle.

7. L'équipe de travail

La Maison de l'urbanisme réunit une équipe de professionnels, plus principalement composée en 2017 de :

Line François : géographe-urbaniste, coordinatrice de la MU ;

Jean-François Bayot : éco-conseiller ;

Nicolas Rochet : sociologue-urbaniste ;

Anne Timmermans : géographe ;

Alexandra Vanden Eynde : historienne de l'art, accompagnant les projets pédagogiques ;

Romanella Cacciatore : secrétaire.

8. Les personnes-ressources

La Maison de l'urbanisme bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des personnes-ressources suivantes :

Thérèse Devallée et Nathalie Ricaille : chargées de mission en communication ;

Marthe Desclée : documentaliste ;

Benoît Bourlard : gestion financière ;

Serge Vogels : secrétaire général.

II. Les activités réalisées en 2017

Pour répondre aux objectifs de participation et de soutien à la durabilité du développement territorial, notre Maison de l'urbanisme du Hainaut réalise des activités et crée des outils de sensibilisation, d'information, de dialogue et de communication permettant d'impliquer le public le plus large possible aux enjeux de ces questions.

Les démarches mises en place visent la prise en compte de l'intérêt collectif.

Nos activités se développent selon plusieurs axes

- > L'information et le conseil.
- > L'accompagnement des citoyens (et de tous les acteurs concernés par les processus de décision) et le soutien à la consultation et à la concertation dans le cadre de projets importants, le plus souvent soumis à enquête publique.
- > La sensibilisation à la gestion durable du territoire et l'aide à la mise en place de démarches volontaires et pilotes auprès des communes, de communautés de communes, d'organes pédagogiques ou d'organismes de gestion du territoire.
- > L'éducation permanente, la formation et l'expertise.

En fonction des attentes du Cabinet de l'Aménagement du Territoire, le plus souvent liées à l'actualité, des attentes formulées par nos publics-cibles, des propositions de collaborations de la part de nos partenaires et bien entendu en fonction de nos compétences et outils ayant fait leur preuve, les actions développées par axe sont plus ou moins importantes selon les années.

En 2017, nous avons poursuivi nos missions d'information et de sensibilisation, entre autres avec la création d'une page Facebook, d'un roll up et d'un dépliant présentant les actions de la Maison de l'urbanisme. Nos missions les plus importantes ont été le soutien à l'animation auprès du grand public pour la mise en place de la charte paysagère du PNPE et la formation des membres des CCATM au CoDT.

1. L'information et le conseil

Informé et conseiller le public dans ses démarches ou questionnements en aménagement du territoire et urbanisme est la base de la participation effective.

Nos missions et outils mis en place doivent apporter :

- > une information claire et actualisée aux niveaux technique et juridique ;
- > une aide à la compréhension de la situation, parfois complexe ;
- > des conseils pratiques à la participation active et responsable ;
- > l'ouverture au dialogue entre les acteurs.

Nos actions d'information et de conseil excluent la gestion de conflits de voisinage.

1. Services fournis

Une **permanence d'information et de conseils**, accessible à tous les citoyens et toutes les communes de la Wallonie.

- > Le service est accessible par téléphone, du lundi au vendredi toute la journée. Par e-mail, y compris le week-end ou si nécessaire, sur visite avec rendez-vous.
- > En première ligne, une secrétaire spécifique au service est à l'écoute de la demande.
- > Un conseiller en urbanisme traite les demandes. Une réponse rapide est fournie, dans un délai de quelques jours maximum.

- > Le service possède une logistique et une gestion qui lui sont propres et s'appuie sur une documentation interne et externe (service juridique de Wallonie et de l'Union des Villes et Communes de Wallonie).

Un **centre de documentation** accessible sur rendez-vous. Il offre :

- > une centralisation et une mise à disposition d'informations ciblées dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- > un encadrement par une documentaliste spécialisée ;
- > un suivi des demandes par un conseiller selon les cas ;
- > une logistique et une gestion propres au service.

2. Outils

En soutien à ces services d'information et de conseil, la Maison de l'urbanisme a réalisé des outils spécifiques à utilisation interne et/ou externe et veille à leur mise à jour régulière.

Des fiches-conseil

Les fiches-conseil de la série « La Maison de l'urbanisme et de l'environnement » sont consacrées aux grands thèmes de l'urbanisme et de l'environnement. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de recevoir une information générale et actualisée dans ces domaines pour participer au développement harmonieux et durable de son cadre de vie.

Un site Internet

Le site Internet d'Espace Environnement <http://www.espace-environnement.be> totalement restructuré, offre de nouveaux services et une présentation plus accessible et plus conviviale entre autres, une page spécifique dédiée aux activités de la Maison de l'urbanisme.

Une page Facebook

2017 : mise en place d'une page Facebook relayant notre actualité mais aussi les actualités intéressantes en provenance d'autres sources.

Une feuille de contact

Depuis 2012, elle fait partie du panel des outils d'information et de contact pour les personnes extérieures. Elle sert à la visibilité des actions et à la diffusion d'informations sur le territoire.

Il s'agit d'une feuille d'information (de 4 à 8 pages en format A4) sous format informatique, diffusée via une mailing list et sur notre site.

Par an, nous y développons 2 ou 3 sujets sous forme de « dossier du moment ».

Bilan 2017

1. La permanence téléphonique

Sur l'année 2017, nous avons reçu 62 **demandes** d'information et de conseils traitées par les conseillers en urbanisme.

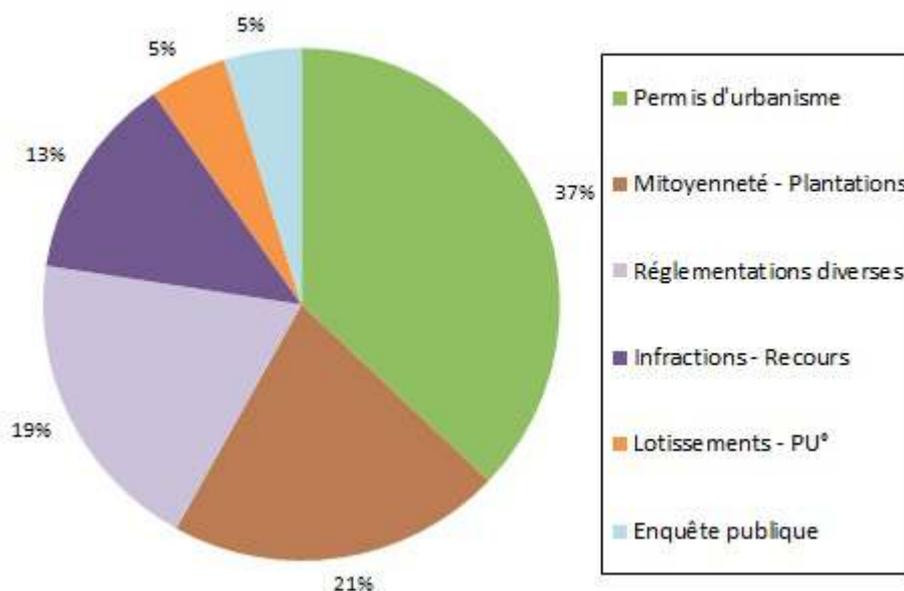
Sur ces 62 demandes, 5 personnes ont cité explicitement le CoDT et ont questionné sur les modifications engendrées par le nouveau code.

La répartition par type de demandes

Pour rappel, nos conseils ont pour but d'aider les personnes dans leurs démarches d'information ou de participation, dans le respect des législations et procédures en cours mais aussi la sensibilisation au « bon aménagement des lieux ». Nous ne nous substituons pas aux communes toujours citées comme les relais prioritaires dans les questions d'aménagement du territoire.

Si nous prenons en compte les appels concernant les conflits (de voisinage mais aussi avec les administrations ou un architecte), nous ne les gérons pas. Nous suggérons toujours le dialogue et nous renvoyons les personnes vers les services de médiation existants ou vers la Justice de Paix.

Sujets traités par la permanence en 2017



2. Le centre de documentation

- > Une diffusion sélective de l'information est pratiquée en fonction du profil documentaire de chacun. Ces informations ponctuelles proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, d'une importante veille législative (notamment Moniteur belge et Parlement wallon) et informative sur Internet (via le logiciel de surveillance Website-Watcher et Feedly).
- > En 2017, la bibliothèque du centre de documentation d'Espace Environnement s'est enrichie de quelque 316 articles de périodiques et 399 publications diverses (livres, brochures, dépliants, rapports...). Au sein de la thématique plus particulièrement consacrée à l'urbanisme et l'aménagement du territoire, il s'agit de 64 articles spécifiques et de 66 publications diverses.
- > Une synthèse des événements (colloques, formations, séminaires...) s'adressant tant aux professionnels qu'au grand public est compilée via le dépouillement de revues et de sites Internet. Cet agenda est mis à disposition de l'équipe de travail.
- > Les chargés de mission en urbanisme peuvent faire appel au centre de documentation pour toute demande d'information (pour répondre à une question de la permanence, mettre sur pied un événement, rédiger un dossier, mettre à jour leurs connaissances...). Les recherches documentaires se font au départ de nos collections (via notre base de données sous le logiciel PMB) ou sur Internet.
- > Le centre de documentation reçoit également des demandes émanant de l'extérieur. Élèves du secondaire effectuant un travail sur Charleroi et la région pour leur cours d'étude du milieu, étudiants réalisant un mémoire, professeurs préparant un cours sur l'aménagement du territoire, particuliers, professionnels... Ces personnes peuvent prendre rendez-vous pour consulter notre documentation.

3. Les fiches-conseil

En 2017, suite à la parution de la brochure intitulée « Petits permis et travaux d'urbanisme », nous l'avons diffusée sous forme de fiches individualisées par sujet, sur notre site Internet : <http://www.espace-environnement.be/vous-voulez-introduire-un-permis-durbanisme-voici-comment-faire/>

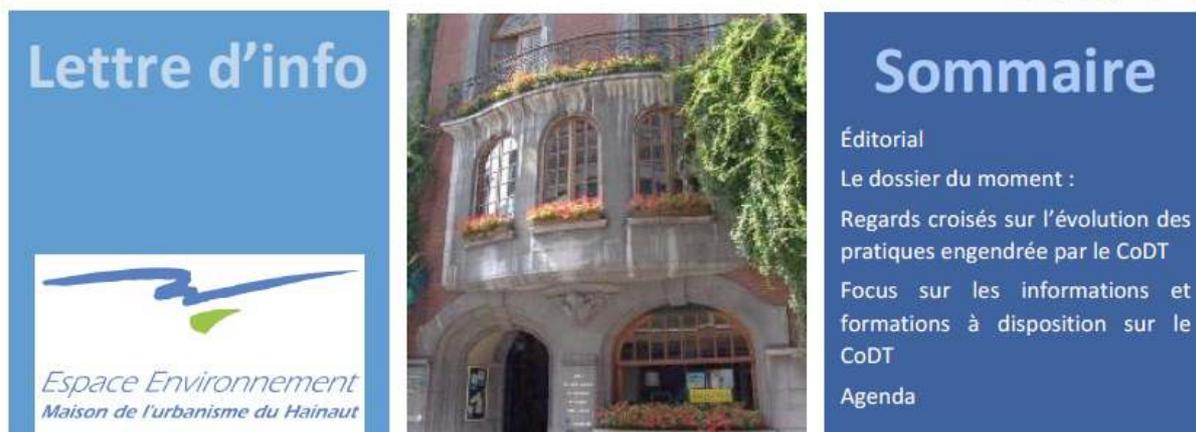
4. La feuille d'information

En 2017, deux périodiques ont été diffusés via adresses mail. Les sujets traités :

1. «Regards croisés sur l'évolution des pratiques engendrées par le CoDT ». Lors de la soirée consacrée au CoDT, en mars 2017, suite à l'intervention du Ministre Carlo Di Antonio, une table ronde a permis de faire dialoguer trois points de vue sur l'évolution des règles régies par le nouveau Code. Un architecte, une responsable d'un service d'urbanisme communal et un président de CCATM ont exprimé leurs attentes et craintes. Cette feuille d'infos nous fait partager leurs propos.
2. « Charleroi, le phénix qui renaît de ses cendres ou l'amorce d'une redynamisation ? ». Les villes sont au cœur de préoccupations plus ou moins récentes auxquelles les urbanistes cherchent à trouver des réponses, en matière de mobilité, de qualité des espaces publics et de maintien de la biodiversité, de mixités fonctionnelle, générationnelle et sociale, de performance énergétique, de qualité des logements. Comment nos villes, en Hainaut, font face à ces enjeux, aujourd'hui ? Quelles sont les perspectives pour demain ? Charleroi constitue une première halte, un premier regard qui sera suivi dans d'autres numéros par d'autres villes hennuyères.

Maison de l'urbanisme du Hainaut

Mai 2017 - n°14



5. Le site Internet et la page Facebook

Sous le bandeau : « Favoriser la participation active et responsable des acteurs du cadre de vie à l'Aménagement durable de leur territoire », le site a été renouvelé en 2016 ; il est plus convivial et bénéficie des informations disponibles sur Espace Environnement :

<http://www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/>.

La page Facebook, créée en 2017 est le complément du site, en présentant nos actualités et en relayant les actualités intéressantes issues d'autres sources.



6. Un roll up et une plaquette de présentation des activités de la MU du Hainaut

Notre panel d'outils de communication s'est enrichi de deux outils visuels et plus « classiques » dans leur présentation :

- > un roll up présent lors des événements organisés par la MU ;
- > un dépliant qui sous l'intitulé « Favoriser la participation active à l'aménagement du territoire wallon » permet à tout un chacun de connaître nos activités et de nous interpeller dans le champ de nos compétences.



Conférence du Ministre Carlo Di Antonio, le 17 mars 2017 à Mons.

Extrait du dépliant de présentation des activités de la MU.

Une expertise reconnue

La Maison de l'urbanisme du Hainaut participe à des colloques, conférences, formations extérieures ou à des jurys, entre autres auprès d'organismes d'enseignement supérieur.

Active au sein du réseau des Maisons de l'urbanisme en Wallonie, elle participe à un certain nombre de réflexions consacrées à l'aménagement durable du territoire wallon.

La Maison de l'urbanisme du Hainaut travaille en partenariat avec les cinq autres Maisons de l'urbanisme en Wallonie, la Maison régionale de l'Architecture et de l'Urbanisme et la Maison régionale des Plus Beaux Villages de Wallonie. Les Maisons de l'urbanisme sont reconnues dans le Code de Développement Territorial (CoDT), agréées par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et subventionnées pour leurs activités.

Pour nous joindre :

- rue de Montigny 29 - B-6040 Charleroi
- Tél. : +32 (0)71 300 300 - Fax: +32 (0)71 509 678
- mu@espace-environnement.be
- www.espace-environnement.be/maison-de-lurbanisme-du-hainaut/
- www.facebook.com/maisonurbanismehainaut/

Ministère de l'Énergie, du Climat et de l'Environnement - 8-4000 Charleroi

Imprimé sur du papier recyclé - Octobre 2017



Installée au cœur d'Espace Environnement, la Maison de l'urbanisme du Hainaut soutient et organise des activités d'information, de sensibilisation et de formation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Elle encourage la communication et le débat et favorise la participation active et responsable à l'aménagement durable du territoire



2. L'accompagnement des personnes et des consultations publiques – Le soutien à la consultation et à la concertation

Les actions d'informations et de conseils peuvent déboucher sur un suivi plus important des cas traités. **Il s'agit le plus souvent d'enquêtes publiques à enjeux collectifs importants, locaux ou régionaux.**

La Maison de l'urbanisme réalise dans ce cas un accompagnement plus conséquent des personnes impliquées dans le processus de consultation. Les accompagner dans ce type de démarche, c'est leur permettre d'exercer au mieux leur rôle de citoyens et de les aider à remettre un avis cohérent et constructif.

En plus des missions d'information et de conseils pratiques à la participation, cet accompagnement implique :

- > de connaître de manière plus approfondie le terrain et le projet ;
- > de contacter, rencontrer ou faire se rencontrer les acteurs concernés pour les amener à se consulter, voire à se concerter : habitants, promoteurs, représentants communaux...

Les demandes traitées en 2017

1. L'accompagnement d'une RIP concernant une demande de permis intégré relatif à un projet d'implantation commerciale à Péruwelz

Objet de la demande

Le territoire de la commune de Péruwelz est convoité. Entre autres, la perspective du projet de parc d'activités économiques Polaris, entre l'accès à l'autoroute et le centre-ville, le long de l'axe de la Neuve Chaussée. Déjà urbanisée à des fins commerciales, cette chaussée voit émerger une série de projets de promoteurs commerciaux désireux de valoriser certains terrains. C'est le cas de la société C. O. B. J. sprl qui souhaite implanter un nouvel ALDI et quatre autres enseignes sur un terrain occupé actuellement par une habitation et une zone boisée. Ce projet requiert l'organisation d'une RIP en démarrage de l'étude d'incidences sur l'environnement (réalisée par ARIES Consultants). A la demande de la commune de Péruwelz, la Maison de l'urbanisme du Hainaut a assuré l'animation de la réunion.



Les actions de la MU du Hainaut

- > Contact avec la commune pour approcher ensemble la gestion de la RIP.
- > Prise de connaissance de l'ensemble des projets pour en avoir une vision globale, cohérente et précise.
- > **Le 15 juin**, animation de la réunion, par une approche neutre et explications des démarches à venir auprès des participants.

Bilan des démarches

- > Une trentaine de participants.

- > Cette RIP a permis à chacun des acteurs de se présenter et de jouer leur rôle. Elle a mis en évidence l'existence d'une série de projets « connexes » qui ne concernent pas directement cette parcelle et ce projet mais qui vont, ensemble, avoir un impact important sur le développement du territoire de la commune.

2. L'atelier citoyen préalable à l'enquête publique concernant le schéma de développement territorial -SDT

Objet de la demande



En 2018, le schéma de développement territorial SDT est appelé à remplacer l'actuel SDER. Avant de lancer l'enquête publique sur un avant-projet définitif, la Wallonie a souhaité récolter de manière préalable des avis de citoyens et de professionnels, lors de soirées de conférence/ débat, intitulées « Ateliers du territoire ».

Ceux-ci, au nombre de 10, ont été réalisés à travers la Wallonie. Le Cabinet du Ministre Di Antonio et l'Administration de la DGO4 ont été les intervenants de ces soirées. Un bureau en communication les a animées.

Les actions de la MU du Hainaut

- > Organisation de la soirée.
- > Envoi des invitations.
- > Le 12 décembre, accueil des participants et gestion de la soirée, au Quai 10 à Charleroi Ville Basse.
- > Réalisation du PV des questions/ réponses issues du débat.



Bilan des démarches

- > 63 participants.
- > Bilan plus complet à travers le dépouillement de l'ensemble des soirées et du site internet ouvert aux participants, suite à ces réunions.

3. Soutien au lancement d'une démarche participative « Cœur de Ville » à Frasnes-lez-Anvaing

Objet de la demande

La commune de Frasnes-lez-Anvaing souhaite réaménager le cœur du centre-ville de Frasnes-lez-Buissenal en participation avec les habitants et avec le soutien de la Maison de l'urbanisme du Hainaut.

Les actions de la MU du Hainaut

- > En décembre 2017, relecture d'un questionnaire à l'intention des habitants, posté sur Internet.
- > En 2018, probable animation d'une ou deux réunions participatives de définition du projet.

Bilan des démarches

- > En attente.

3. La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes

Il s'agit de répondre aux attentes des communes, des organismes de gestion du territoire mais aussi du Cabinet qui souhaite sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Aider à la mise en place de démarches et outils innovants pour les acteurs concernés implique de :

- > déterminer les besoins effectifs avec le demandeur ;
- > évaluer les missions entrant dans le cadre des Maisons de l'urbanisme ;
- > adapter ou développer des méthodes créatives ou des outils pertinents ;
- > dynamiser les processus ;
- > évaluer et capitaliser les expériences pour les proposer à d'autres communes ou organismes intéressés par des processus participatifs similaires.

Les actions menées en 2017

1. Urbanistes en herbe

En 2017, une formation a été donnée en soutien aux modifications liées au CoDT ; elle a été reprise dans la subvention exceptionnelle CoDT 2017.

2. Territoires et Paysages – Semaine d'information et de sensibilisation - Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Objet de la demande

Soutien de la Maison de l'urbanisme à cette semaine d'information et de sensibilisation organisée par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut du 27 au 31 mars et qui, en 2017, avait pour thématique l'implication des différents acteurs dans la création de la charte paysagère.

Les actions de la MU du Hainaut

- > **Le 28 mars**, à Wasmes, intervention lors de la matinée de réflexion sur le CoDT dans le contexte rural : « quelles implications pour les communes d'un parc naturel ? » de Line FRANCOIS. Intervention intitulée : « Du règlement au guide, quelles nouvelles approches urbanistiques pour les communes ». 25 participants.
- > **Le 28 mars**, animation du débat suivant les interventions de cette demi-journée, intitulé : « Le CoDT, une opportunité pour la qualité de notre cadre de vie », par Nathalie Ricaille.
- > **Le 28 mars**, à Wasmes, animation du premier atelier « Paysages en scène » qui doit permettre aux habitants du Parc naturel de réfléchir à la place du paysage dans le cadre de vie et donc de participer à la mise en place de la charte paysagère. 15 participants.
- > **Le 30 mars**, à Antoing, animation du premier comité de pilotage de la charte paysagère.

Bilan des démarches

Poursuite des actions lors de la définition de la charte paysagère (voir point suivant).

3. Charte paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Objet de la demande

Les Maisons de l'urbanisme figurent comme partenaires actifs dans le vade-mecum guidant la réalisation de la charte paysagère des Parcs naturels, charte qui doit, suite au décret de mai 2017, être mise en place dans les 3 ans de la création des Parcs.

La province de Hainaut compte 3 Parcs : Plaine de l'Escaut, des Hauts-Pays et des Collines.

Depuis de nombreuses années, nous collaborons avec le PNPE dans la réalisation d'activités mettant en jeu la participation citoyenne. C'est donc tout naturellement que cette collaboration se poursuit dans le cadre de la réalisation participative de leur charte paysagère.

Les actions de la MU du Hainaut

Collaboration aux animations des ateliers « paysages en scène » selon le schéma suivant : 5 réunions participatives de diagnostic territorial et paysager pour les 5 entités paysagères avec travail d'appropriation de l'espace sur une photographie aérienne de l'ensemble du Parc, posée sur le sol. Puis, sur base d'un choix de photos de paysages aux thématiques différentes, description du ressenti, des attentes et des remarques positives ou négatives de l'évolution des paysages de la part des participants :

- > **Le 24 avril**, à la Glanerie
- > **Le 10 mai**, à Wasmes
- > **Le 31 mai**, à Bléharies
- > **Le 7 juin**, à Wadelincourt
- > **Le 21 juin**, à Pommeroeul



Pour clore les animations de diagnostic du territoire, une analyse AFOM participative, pour l'ensemble du parc a été menée.

- > **Le 1er juillet**, à Antoing.



Bilan des démarches

- > Une trentaine de participants sur l'ensemble du processus.
- > La poursuite des actions participatives en 2018 pour déterminer les objectifs et actions à reprendre de manière prioritaire dans la charte.

4. Exposition de travaux d'étudiants de l'ISA de Gembloux.

Objet de la demande

Il s'agit de la mise en valeur de travaux d'étudiants de 1^{ère} master (2016-2017) en Architecture du Paysage de la Haute Ecole Charlemagne de Gembloux sur la Porte Ouest de Charleroi, accompagnés par la MU en 2016 et dont le jury s'est passé dans nos locaux le 22 décembre 2016.

Les actions de la MU du Hainaut

- > Accueil de l'exposition **du 19 mai au 1^{er} juin.**
- > **Le 19 mai**, vernissage de l'exposition.

Bilan des démarches

Poursuite des travaux d'étudiants et accompagnement par un collectif d'habitants de septembre à décembre 2017 (voir plus loin).



4. Éducation – Formation – Expertise

1. Formation continuée du personnel de la MU

Indispensable pour assurer le maintien des compétences et soutenir la mise en place d'activités nouvelles.

- > **Le 12 juin**, formation interne au CoDT par Line FRANCOIS pour 4 membres de l'équipe de la MU : Jean-François Bayot, Nicolas Rochet, Anne Timmermans et Alexandra Vanden Eynde.
- > **Le 20 juin**, participation à une conférence-débat organisée par le Bubble Hub (IGRETEC) dans le cadre des Forums « Charleroi Creative », ayant pour thème : « Smart cities : Quelles opportunités d'innovation pour l'entrepreneur et le citoyen ? »



- > **Les 7 et 8 septembre**, participation au colloque de l'ABeFDATU sur la mise en pratique du CoDT.
- > **Le 8 décembre**, participation au colloque de la CPDT « Attractivité et projets de développement territorial » et à l'atelier « Agir sur l'animation et la cohésion des lieux de vie ».

2. Formation des CCATM à la densification en milieu rural

Rétroactes

Les demandes de densifier le territoire rural existent et les CCATM sont confrontées à divers projets : réaffectation et division d'anciennes fermes ou granges, construction de petits appartements, division de terrains bâtissables de grande taille.

Des CATUs nous ont interpellés pour sensibiliser et former les membres de leur CCATM à cette question.

Méthode de travail retenue

Travail collaboratif et d'échange inter CCATM avec production d'une grille de critères d'appréciation des projets de densification rurale. Cette méthode permet à la fois une appropriation de l'outil mais aussi l'établissement de liens entre CCATM de communes proches et aux questionnements souvent semblables.

En 2015 et 2016, le travail a été réalisé avec cinq groupes de communes, en Haute Sambre, en Hainaut occidental ainsi que les communes des trois Parcs naturels du Hainaut, possédant une CCATM.

En 2017, le 21 février, nous avons renouvelé cette formation pour les communes du GAL de la Botte du Hainaut : Beaumont, Chimay et Sivry-Rance.

Et le 25 mars, pour les communes du GAL des Tiges et Chavée : Assesse, Gesves et Ohey, en collaboration avec la Maison des Plus Beaux villages de Wallonie.

Organisation de la formation

- > Mise en contexte : « Qu'est-ce que la densité ? Les formes de densification en milieu rural » avec adaptation des exemples cartographiques et photographiques à chaque territoire traité.
- > Présentation par les CATUs des exemples concrets qui servent aux travaux dans les sous-groupes.
- > Travail en deux groupes sur base d'un des deux projets concrets et d'une pré-grille de critères, permettant ainsi de la valider et l'affiner.
- > Restitution des remarques et amendements formulés dans les groupes à l'ensemble des participants.



Les actions spécifiques de la MU du Hainaut

- > La conception du PPT de mise en contexte, différent selon chaque territoire et de la grille de critères.
- > Le choix des projets à traiter en collaboration avec les CATUs, apport de documents cartographiques supplémentaires, si nécessaire.
- > L'animation des groupes de travail.
- > La restitution des remarques formulées dans les groupes, à l'ensemble des participants.
- > La finalisation de la grille de critères selon le travail effectué en ateliers et son envoi aux CATUs.

Bilan de la formation

Une trentaine de membres formés en 2017 et 120 sur les 3 années.

3. Formation des CCATM aux outils de l'Aménagement du Territoire

La MU du Hainaut propose depuis fin 2008, un module de formation « pédagogique » au CWATUP, conçu comme une mise à niveau personnalisée pour les membres de CCATM, issus de milieux professionnels différents et donc aux connaissances très variées.

Nous avons repris cette formule de base pour convier les membres des CCATM du Hainaut à des séances d'information/ formation au CoDT.

La province de Hainaut compte 69 communes dont 57 possèdent une CCATM. Afin de pouvoir proposer cette formation à toutes les communes, nous les avons regroupées, privilégiant la proximité et, le plus possible, la similitude de typologie : communes plutôt rurales ou plutôt urbaines.

La subvention complémentaire « CoDT 2017 » a permis d'effectuer l'ensemble de la préparation et la constitution du module de base de cette formation et a couvert 3 des 18 formations. Le module créé s'appuie sur deux fils conducteurs : l'implication des CCATM dans le nouveau code et l'explication de quelques-uns des nouveaux outils. Le choix des outils développés a été effectué en fonction des potentiels avis à remettre par les CCATM et des modifications apportées dans les outils spécifiques à chacune des communes.

Les formations couvertes par la subvention MU 2017 sont les suivantes :

- > **le 11 mai**, à La Louvière, participation des communes de La Louvière, Manage et Morlanwelz ;
- > **le 30 mai**, à Lobbes, participation des communes de Lobbes, Thuin et Montigny-le-Tilleul ;
- > **le 6 juin**, à Seneffe, participation de la commune de Seneffe ;
- > **le 13 juin**, à Châtelet, participation des communes de Châtelet, Aiseau-Presles et Farciennes ;
- > **le 19 juin**, à Sivry-Rance, participation des communes de Sivry et Beaumont ;
- > **le 27 juin**, à Charleroi, participation des communes de Charleroi, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles et Fontaine l'Evêque ;
- > **le 13 septembre**, à Gerpennes, participation des communes de Gerpennes et Ham/Heure-Nalines ;
- > **le 18 septembre**, à Pont-à-Celles, participation des communes de Pont-à-Celles et Fleurus ;
- > **le 28 septembre**, à Mons, participation des communes de Mons, Jurbise et Binche ;
- > **le 4 octobre**, à Braine-le-Comte, participation des communes de Braine-le-Comte, Soignies et Enghien ;
- > **le 10 octobre**, à Comines, participation de la commune de Comines ;
- > **le 17 octobre**, à Honnelles, participation des communes de Honnelles, Frameries et Quiévrain ;
- > **le 26 octobre**, à Frasnes-lez-Anvaing, participation des communes de Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles et Celles ;
- > **le 13 novembre**, à Ath, participation des communes d'Ath, Lessines et Leuze.

Si on ajoute les 3 formations ayant eu lieu dans le cadre de la subvention CoDT 2017, depuis avril 2017, jusqu'en novembre 2017, ce sont les membres de 48 communes qui y ont participé avec 338 formulaires d'évaluation rentrés.



4. Soutien et expertise auprès des communes, associations, habitants et instituts de formation

Associations

- > Le **14 avril**, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne organisait un stage auprès d'un public jeune, comprenant une visite de la ville de Charleroi. Dans ce contexte, la MU du Hainaut a pu accueillir le groupe dans ses locaux sur le temps de midi afin de leur expliquer le développement urbain de la ville.



- > Les **19 juin, 25 septembre et 15 décembre**, participation au Conseil associatif d'IEW visant à construire un positionnement de la Fédération concernant les espaces publics, en lien avec les évolutions de la politique de la Ville.

La première réunion a servi à poser le cadre de la construction du positionnement (qu'entend-on par espaces publics ? Qu'en attend-on ? ..) ; la seconde a réuni un panel d'experts pour alimenter la réflexion et la troisième réunion a été consacrée à finaliser un texte synthétique de positionnement qui a été ensuite soumis au Conseil d'administration d'IEW.

- > Le **6 novembre**, à la demande de la SPI, intercommunale liégeoise, une visite de la zone industrialisée de Charleroi (Porte Ouest) a été organisée. Cette visite a été l'occasion d'échanges sur les problématiques de redéploiement de zones industrielles désaffectées et polluées. Elle a également été l'occasion pour les dirigeants de la SPI de rencontrer le bouwmeester de Charleroi, Georgios Maillis et d'échanger avec lui sur les projets portés sur le centre-ville.
- > Le **23 novembre**, participation à une rencontre d'associations à l'initiative d'IEW autour du projet de SDT et des axes du plan stratégique d'IEW pour les années à venir concernant l'aménagement du territoire.

Instituts de formation

- > Dans le cadre de mémoires en architecture et de thèses de doctorat, généralement sur les questions de participation et d'implication des acteurs dans la genèse d'un projet urbain, la MU du Hainaut a régulièrement eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des étudiants de divers institutions, en entretien, en face à face sur ces questions : **16 février** (ville créative), **14 avril** (doctorat sur la participation), **5 octobre** (mémoire sur la participation dans les quartiers de logements sociaux).
- > Le **20 janvier**, participation au jury du module Paysage et Société des étudiants de 2^{ème} master en Architecture du Paysage de la Haute Ecole Charlemagne de Gembloux – Thématique : « Les éoliennes, un patrimoine pour demain ».
- > Le **2 octobre**, Femmes Prévoyantes Socialistes Charleroi : dans le cadre de leur programme de formation, le FPS de Charleroi a sollicité la MU du Hainaut afin de présenter et de débattre des récents développements urbains menés à Charleroi.

- > **Le 17 novembre**, Eco-conseil : à l'occasion de la formation des éco-conseillers, l'institut éco-conseil nous a sollicités afin de présenter les activités des Maisons de l'urbanisme et la question de la participation dans le contexte du développement territorial.
- > **Le 30 novembre**, Design urbain : une formation de designer urbain, organisée à la demande de l'IGRETEC, a proposé un cas d'études à Charleroi, à savoir le développement de la rue de la Montagne. Dans ce contexte, la Maison de l'urbanisme a suivi la démarche afin d'alimenter la réflexion sur les problématiques vécues localement et relayer la dynamique auprès des riverains, connus par la MU.

Habitants

- > **Le 16 septembre**, animation d'une conférence-débat à Montegnée, hameau de la commune de Havelange, sur le thème de la sensibilisation à la préservation et à l'aménagement des villages du Condroz, en collaboration avec les Plus Beaux Villages de Wallonie. Les intervenants : Jean de Salle, architecte, enseignant retraité et co-fondateur du bureau CoopArch, Christian Labarre, architecte, habitant Havelange et François Delfosse, PBVW. Une cinquantaine de participants.



Habitants et institut de formation

Suite à l'exposition de travaux d'étudiants de 1^{ère} master (2016-2017) en Architecture du Paysage de la Haute Ecole Charlemagne de Gembloux, dans nos locaux, du 19 mai au 1^{er} juin 2017, sur le thème de la Porte Ouest de Charleroi, un collectif d'habitants a souhaité poursuivre la réflexion avec les enseignants et les étudiants. Ceci s'est traduit par l'approfondissement de la matière avec les étudiants de 1^{ère} master 2017-2018.

Les actions spécifiques de la MU du Hainaut pour soutenir ce projet de rencontre et débat entre étudiants et habitants.

- > Participation à la réflexion sur l'organisation de l'atelier.
- > **Le 21 septembre**, visite sur le terrain en matinée et débat l'après-midi avec les étudiants, les enseignants, des représentants du collectif d'habitants et Martine Piret, architecte paysagiste à la Ville de Charleroi.
- > **Le 9 novembre**, accompagnement d'un premier rendu des étudiants avec les mêmes personnes.
- > **Le 21 décembre**, participation au jury final.



5. Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme

- > Poursuite des échanges (mails, téléphone, réunions) concernant entre autres l'organisation des ateliers de présentation du SDT.
- > Collaboration avec la MUFA dans le cadre de leur stage pour les jeunes : « Découverte de la Ville de Charleroi ».
- > Collaboration avec les PBVW pour l'organisation de l'atelier densification rurale au GAL des Tiges et Chavées et la conférence-débat à Montegnée.

III. Annexes

1. L'information et le conseil

- Liste des acquisitions du centre de documentation concernant le CoDT
- Lettre d'info n° 14
- Lettre d'info n° 15

2. L'accompagnement des personnes et des consultations publiques – Le soutien à la consultation et à la concertation

- PDF du montage PPT de la RIP concernant une demande de permis intégré relatif à un projet d'implantation commerciale à Péruwelz
- Liste des personnes présentes à l'atelier du territoire sur le SDT
- PV des questions/ réponses de l'atelier du territoire

3. La sensibilisation à la gestion durable du territoire – L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes

- Folder d'invitation à la semaine d'information et de sensibilisation « Territoires et paysages » du Parc naturel des Plaines de l'Escaut
- PDF du PPT de la conférence du 28 mars : « Du règlement au guide, quelles nouvelles approches urbanistiques pour les communes ? »
- Préparation des animations « Paysages en scène » au PNPE
- Exemple de compte-rendu des animations « Paysages en scène »
- Tableau AFOM collaboratif « Paysages en scène »

4. Éducation – Formation – Expertise

- Invitation à la formation « densification rurale » pour les CCATM du GAL de la Botte du Hainaut
- PDF du PPT de la présentation de la formation « densification rurale » pour les CCATM du GAL de la Botte du Hainaut
- Tableau des critères de densification réalisé lors de la formation « densification rurale » pour les CCATM du GAL de la Botte du Hainaut
- PDF du PPT de la formation au CoDT de Frasnes-lez-Anvaing
- Bilan et évaluation de la formation au CoDT, annexe identique à celle fournie pour la subvention spéciale CoDT 2017
- PDF du PPT de la formation FPS
- PDF de la formation à l'Institut Eco-Conseil

Urbanisme
Aménagement du territoire
Patrimoine
Mobilité
Environnement
Aménagements verts
Prévention des déchets
Santé et habitat
Santé et environnement



Espace Environnement ASBL

rue de Montigny 29 - BE-6000 Charleroi
Tél. : 071/ 300 300 - Fax : 071/ 509 678
E-mail : info@espace-environnement.be
Site Internet : www.espace-environnement.be